

## Le défi des pompiers de la MRC de Bécancour fait exploser le thermomètre



Voir article pages 8-9

### Dans ce numéro :

Heures d'ouverture des bureaux	2	Services Incendie Prévention	12
Horaire de messes	3	Calendrier	13
Nouvelles municipales	4	Avis public	14
Rapport financier 2020	5	L'eau une ressource	15
Subvention Réno-Région	6	Concours Slogan	16
Crédit impôt pour installation septique	7	Épluchette de blé d'inde	16
Vidange de fosse septique	8	CPA du Grand Daveluyville	17
Centième de Lemieux	9	Médiation citoyenne	18
Fondation des pompiers du Québec	10	Publicités Desjardins	19
Fondation des pompiers du Québec (suite)	11	Cartes d'affaires	20

# Le Clocher

## Heures d'ouverture de vos services

### Municipalité

Lundi 9h00-12h00 13h00-16h30  
Mardi 9h00-12h00 13h00-16h30  
Mercredi 9h00-12h00 13h00-16h30  
Jeudi 9h00-12h00 13h00-17h30  
Vendredi : Bureau fermé  
Informations: 819-283-2506  
Fax: 819-283-2029

### Bureau de poste

Lundi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30  
Mardi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30  
Mercredi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30  
Jeudi : 10h30-12h30 13h30 à 17h30  
Vendredi: 10h30-12h30 14h00 à 15h30  
Informations : 819-283-2957

### Inspecteur en bâtiment

MRC Bécancour Tous les jours de  
9h à 16h



**HEURES D'OUVERTURE  
DE LA BIBLIOTHÈQUE  
LE MERCREDI SOIR  
DE 19H00 À 20H30**

### Rédaction et mise en page:

Caroline Simoneau, Lise Lavigne

### Collaboratrices

Noëlla Blanchette, Céleste Simard

### Publicité:

- ⇒ Rubrique de souhaits avec ou sans photo: Gratuit
- ⇒ Article à vendre: résident : 2.50\$  
Non-résident : 3.50\$
- ⇒ Cartes d'affaires (Annuellement):
  - 35,00\$ pour les résidents
  - 50.00\$ pour les non-résidents
- ⇒ 1/2 page (Annuellement):  
50,00\$ pour les résidents  
70,00\$ pour les non-résidents
- ⇒ Une page: 20,00\$
- ⇒ Une demi-page: 10.00\$

Date de tombée: le 15 de chaque mois

Parution: vers le 1er de chaque mois

### Abonnement:

Le journal est publié mensuellement sauf pour le mois de juillet. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Lemieux.

Si vous demeurez à l'extérieur ou désirez l'offrir à quelqu'un, le tarif d'abonnement est de 23.00\$ annuellement.

### Pour nous joindre:

Journal Le Clocher,  
530 de l'Église, Lemieux, Qc, G0X 1S0.

Téléphone: 819-283-2506

Courriel: info@municipalitelemieux.ca

**Il nous fera plaisir de recevoir vos suggestions et commentaires.**



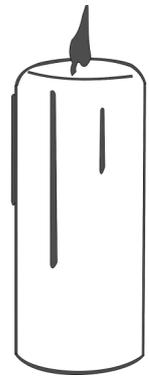
Informations de la Paroisse St-Jean-Paul II:  
Messes à l'église de Lemieux pour les paroisses de Lemieux et Ste-Marie

## HORAIRE DE LA MESSE AOÛT 2021

<p>Samedi, Le 07 août 19h30</p>	<p>Rosaire Champagne Josef Mathis Sr Denis Côté Famille Réal Bossé Suzanne Belisle 1 er anniversaire</p> <p><b>Servants:</b> Marie-Andrée Pontbriand Noëlla Blanchette</p>	<p>Denise et Normand Chauvette Son épouse Otilia Weber Marjolaine et Laurette Côté Roger Chauvette Son époux Jocelyn Dorion</p>
---	--	---

### Lampes du sanctuaire

Semaine commençant le 01 août	Doris Côté
Semaine commençant le 08 août	Marielle Turmel
Semaine commençant le 15 août	Lise et Roger Therrien
Semaine commençant le 22 août	Pour les malades
Semaine commençant le 29 août	Noëlla et Yvon Blanchette





**TRANSPORT  
G.B.N.**  
CANADA • ÉTAS-UNIS

**TRANSPORT  
G.B.N.**  
CANADA • ÉTAS-UNIS

**Valéri Blanchette**  
Directrice des opérations

**30 ANS**  
1988-2018

366 rang du Domaine Lemieux, Qc GOX 1S0

Bureau : 819 283-2088

Sans frais : 1 888 217-5653

Télec. : 819 283-4004

dispatch.gbn@sogtel.net



**LES NOUVELLES MUNICIPALES**

**COMPTES DU MOIS**

Les comptes, du mois de juin au montant de 16 730.14 \$ ont été acceptés pour paiement.

**RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

Juin: Permis 2021-06-0001

Valeurs déclarées: 5 000 \$

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, a déposé son rapport sur la situation financière 2020. Vous pouvez aller le consulter sur notre site internet dans l'onglet Municipalité - Procès verbaux.

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL HARMONISÉ #2019-3 AFIN D'INTERDIRE LE COLPORTAGE DANS LE BUT D'OFFRIR DES SERVICES ET/OU DES OBJETS OU ÉQUIPEMENTS RELIÉS À LA PROTECTION INCENDIE ET CORRIGER CERTAINES COQUILLES LAISSÉES SUITE À L'ABROGATION DU CHAPITRE SUR LES ANIMAUX.**

**ÉGOUT ET ASSAINISSEMENT**

**ACHAT D'UNE POMPE 2 POUCES ET D'UN RÉCIPENT**

Le conseil autorise l'achat d'une pompe 2 pouces et d'un récipient pour le nettoyage du système d'égout de la municipalité.

**ACHAT D'UN DÉTECTEUR DE GAZ**

Les membres du conseil autorise l'achat d'un détecteur de gaz.

**ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS**

**RÉPARATION DES MARCHES ET DES RAMPES DE L'ÉGLISE**

Le conseil autorise de faire réparer par Monsieur Jocelyn Dorion les marches et les rampes de la galerie de l'église.

**ASPHALTAGE COUR ARRIÈRE DU BÂTIMENT MUNICIPAL**

Les membre du conseil accepte la soumission de Pavage Veilleux au montant de 23 520. \$ pour la préparation et le pavage de la cour arrière du bâtiment municipal .

**URBANISME**

**DEMANDE A PORTÉE COLLECTIVE DE LA MRC DE BE-CANCOUR - DOSSIER NUMERO 414673 APPUI A L'ORIENTATION PRELIMINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lemieux accepte les conclusions et les conditions énoncées à l'orientation préliminaire;

SUR PROPOSITION DE Madame Céleste Simard,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la municipalité de Lemieux appuie favorablement le contenu présenté à l'orientation préliminaire au dossier numéro 414673.

**VOIRIE**

Le Ministère des transports du Québec a accordé une aide financière au montant 141 537.00\$ dans le cadre du programme aide à la voirie locale. Et une subvention du député a été accordé au montant de 10 000 \$ dans le cadre également du programme d'aide à la voirie locale.

**CASERNE**

**ENTENTE DE TROIS ANS AVEC LA CROIX-ROUGE**

En cas de sinistre, la Municipalité a signé une entente de 3 ans avec la Croix Rouge.

**SOUSSION D'ASPHALTAGE DE LA COUR DE LA CASERNE**

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Pavage Veilleux au montant de 25 222.50\$ pour la préparation et le pavage de la cour de la caserne.

**RAPPEL: Le public est admis aux séances du conseil. Vous êtes les bienvenus!**

**Bureau municipal fermé**

**Le bureau municipal sera fermé du 30 août au 10 septembre inclusivement pendant les vacances estivales du personnel administratif. Bon congé à tous et soyez prudent!**

La direction

**RAPPORT FINANCIER****ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	\$ 2019
<b>Revenus</b>		
Taxes	407 341	390 658
Autres revenus de sources locales	35 222	44 194
Transferts	192 113	176 415
	<b>634 676</b>	<b>611 267</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Administration générale	161 831	157 825
Sécurité publique	79 408	78 688
Transport	174 684	165 389
Hygiène du milieu	45 693	42 797
Aménagement, urbanisme, développement	8 212	11 831
Loisirs et culture	18 587	13 879
Frais de financement	7 857	9 442
Amortissement	<b>111 064</b>	<b>105 057</b>
	<b>607 336</b>	<b>584 908</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>27 340</b>	<b>26 359</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>		
Amortissement	111 064	105 057
Remboursement de la dette à long terme	(65 652)	(64 581)
Transfert à l'état des activités d'investissement	(33 970)	( 54 217)
Montant à pourvoir dans le futur	<b>11 442</b>	<b>(13 741)</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>38 782</b>	<b>12 618</b>
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Revenus des activités d'investissement</b>		
Revenus Transferts	20 302	473 290
Affectation de surplus non affecté		
Autres	---	—
	<b>20 302</b>	<b>473 290</b>
<b>Dépenses d'immobilisations</b>		
Administration générale - Ameublement		
Sécurité publique		
Transport		
Loisirs et culture	<b>54 272</b>	<b>204 118</b>
	<b>54 272</b>	<b>204 118</b>
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>	<b>(33 970)</b>	<b>269 172</b>
<b>Surplus accumulé non affecté au début</b>	113 054	100 436
Affectations aux activités d'investissement		
Affectation aux activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	38 782	12 618
<b>Surplus non affecté - à la fin</b>	151 836	113 054

## SUBVENTION RÉNO-RÉGION MRC BÉCANCOUR

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE-OCCUPANT D'UNE RÉSIDENCE EN MILIEU RURAL QUI NÉCESSITE DES RÉPARATIONS MAJEURES? LE REVENU DE VOTRE MÉNAGE EST LIMITÉ?

QUELS SONT LES TRAVAUX ADMISSIBLES?

Le bâtiment doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures concernant au moins l'un des éléments suivants : • Murs extérieurs • Ouvertures • Saillies • Toiture • Structure • Électricité • Plomberie • Chauffage • Isolation thermique • **Fosse septique déjà existante.**

De plus, cette valeur ne peut excéder le maximum prévu par la SHQ (115 000\$). • Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié des programmes RénoVillage ou Logement abordable Québec – volet Nord-du-Québec au cours des dix années précédant sa demande, ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

EN QUOI CONSISTE L'AIDE FINANCIÈRE? Le programme RénoRégion prévoit une subvention qui est versée uniquement lorsque les travaux sont terminés. Cette subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Le coût des travaux admissibles est le coût le plus bas entre celui de la plus basse soumission reçue, celui qui est facturé par l'entrepreneur et celui qui est établi à partir de la liste de prix en vigueur pour le programme.

Pour plus d'informations **contacter: Madame Valérie Lejeune tel:819-298-3300 ext 300**

V.lejeune@mrcbecancour.qc.ca

Nouveau à Lemieux  
**Service de traiteur  
Roger et Denyse**

Pour tous les événements

- ① Mariage
- ② Funérailles
- ③ Baptêmes
- ④ etc

Préparés selon vos besoins

- Buffet chaud ou froid
- Portions individuelles disponibles fraîchement préparées ou congelées
- Possibilité de livraison

Pour information 819-545-2005 Denyse  
819-283-2702 Roger

**DÉNEIGEMENT** & **TRANSPORT**  
Ferme des Mil Bromes

Dénégement : 450-272-4101 | Transport : 450-524-4103  
758, chemin de l'Église, Lemieux (Québec) G0X 1S0



## Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

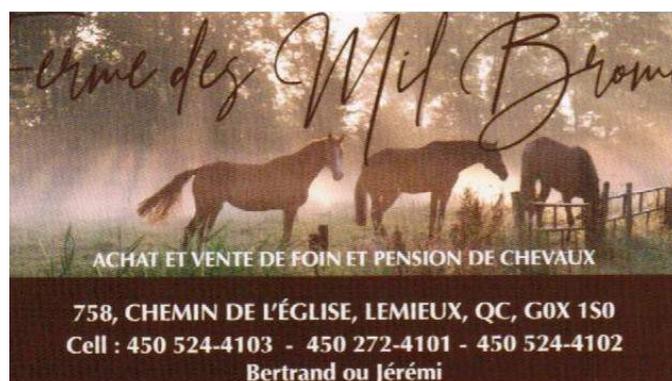
**Un crédit d'impôt remboursable** a été instauré afin d'appuyer financièrement les propriétaires qui doivent **mettre aux normes leurs installations septiques**. Ce crédit d'impôt **s'adresse aux propriétaires** d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un **entrepreneur qualifié** en vertu d'une **entente de service conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2022**. L'aide financière accordée peut atteindre 5 500 \$ par habitation admissible. Elle correspond à 20 % de la partie excédant 2 500 \$ des dépenses admissibles. Ces dépenses doivent être issues de travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire si elle est habitable à l'année et généralement occupée par le propriétaire.

Pour plus d'information, consultez les pages A.18 à A.23 du [Plan économique du Québec](#) ( PDF, 3,6 Mo) ainsi que la [fiche d'information sur le crédit d'impôt](#) produite par Services Québec.

Les citoyens qui souhaitent se prévaloir du crédit d'impôt doivent remplir le [formulaire](#) ( PDF, 126 ko) produit par Revenu Québec.

Les informations se retrouvent également sur le site internet de la Municipalité dans l'onglet services , sous liens pratiques.

\*\*\* Note importante: La subvention Réno-Région et le crédit d'impôt pourraient vous aider pour vos installations de fosse septique.



## Vidange de fosse septique

**La vidange de fosse septique** est le procédé de pompage permettant de retirer les solides s'étant accumulés dans la [fosse septique](#) au fil du temps.

Vidanger la fosse septique régulièrement aidera à éliminer l'excès d'écume et de boue. Cela permettra de libérer de l'espace pour faciliter le processus de décantation au sein de la fosse septique. Le pompage permettra aussi de retirer les déchets inorganiques qui n'auraient pu autrement être décomposés par les bactéries.

La vidange doit être laissée à des professionnels qualifiés puisque les fosses septiques produisent des gaz toxiques et contiennent des [bactéries pathogènes](#) – ce qui représente donc un risque pour les citoyens et pour l'environnement.

**À noter :** Il est sécuritaire d'ouvrir le couvercle de la fosse septique – tant et aussi longtemps qu'on demeure prudent et que l'on porte des gants. Toutefois, on ne devrait JAMAIS pénétrer dans une fosse septique sous aucun prétexte. Les gaz toxiques pourraient vous occasionner de sérieux problèmes de santé, et même, mener au décès.



Le Q-2, r.22 rend obligatoire de vidanger les fosses septiques tous les 2 ans. Si vous passez trop de temps sans faire vidanger votre fosse septique, l'installation septique pourrait devenir problématique et, éventuellement, se colmater. Si le champ d'épuration se bouche, il risque de déborder et polluer l'environnement. C'est quelque chose qui peut être réglé habituellement avec des additifs biologiques.

**Un champ d'épuration colmaté:**

Une fosse septique pleine peut entraîner le colmatage du champ d'épuration. Il y a plusieurs signes pouvant vous indiquer que le champ d'épuration est colmaté.

Parmi ceux-ci : des drains lents, des [odeurs de fosse septique](#), une flaque d'eau sur l'herbe ou une végétation plus dense où se trouve le champ d'épuration.

**Débordement d'eaux usées**

Lorsque la fosse septique devient pleine pour toutes sortes de raisons, elle refoulera et débordera sur le terrain ou à l'intérieur de la maison. Un refoulement du genre peut aussi survenir si l'écume s'est accumulée entre le conduit d'entrée de la fosse septique et le déflecteur (muret du premier compartiment). Cette accumulation peut bloquer l'effluent et faire en sorte que les eaux usées refoulent dans la maison.

Un débordement d'eaux usées n'est pas seulement fâcheux, mais cela représente aussi un danger pour la santé. Il faut donc corriger la situation le plus tôt possible.

Si une fosse septique fait défaut, elle débordera et occasionnera des fuites qui pollueront l'environnement. La loi est très sévère à ce sujet et il se peut que l'on vous oblige à changer votre installation septique si cela se produit. C'est donc dans votre intérêt de vous assurer de suivre les recommandations sur la vidange.



*Centième de Lemieux*

*Venez vous retrouver en grand nombre!*

*Le Samedi le 20 août 2022*

*Méchoui à 17 h00*

*Animation et plusieurs activités*

*seront dévoilées plus tard.*

*Les campeurs sont invités à s'installer*

*dès le jeudi 18 août*

*sur le site de la Municipalité de Lemieux.*

*Très important de réserver son emplacement.*

*Suivez nous sur la page*

*Centième 2022, Lemieux sur facebook*

*Le comité du centième*

**\*\*\* IMPORTANT \*\*\***

*Le comité du centenaire aurait besoin de photos historiques de toutes les entreprises de Lemieux depuis sa création pour la préparation d'un fascicule. Si vous avez ces souvenirs, veuillez communiquer avec Mme Céleste Simard ou nous les faire parvenir à l'adresse courriel suivante: [info@municipalitelemieux.ca](mailto:info@municipalitelemieux.ca)*

**COMMUNIQUÉ***Pour diffusion immédiate***Le défi des pompiers de la MRC de Bécancour fait exploser le thermomètre**

Montréal, le 7 juin 2021 – La Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés est fière d'avoir remis, hier, au Service régional de sécurité incendie de la MRC de Bécancour deux prix dans le cadre de son « défi des pompiers ». C'est en présence de plusieurs dignitaires, dont le préfet de la MRC de Bécancour, le président du Service régional de sécurité incendie de la MRC de Bécancour (SSIRMRCB), le président de la Fondation et le représentant du partenaire financier, 1 200 Degrés que la cérémonie s'est déroulée à Saint-Pierre-les-Becquets.



Le premier prix a été remis dans la catégorie dont l'équipe a amassé le plus de dons. L'objectif initial était d'amasser 10 \$ par kilomètre, pour un total de 1 200 \$. Ils ont terminé leur courageux défi à plus de 15 000 \$. De plus, lors de la marche, les pompiers devaient transporter un cylindre qui a été plus lourd de 3 301 \$ à leur arrivée. Le SSIRMRCB a amassé un grand total de 20 093 \$. Le deuxième prix a été remis dans la catégorie de l'activité la plus originale.

*« C'est avec beaucoup d'émotions et de fierté que je remercie toute mon équipe. C'est 27 pompiers qui ont marché plus ou moins 5 km chacun, en habit de combat. C'est grâce à eux et à notre communauté que nous recevons ces prestigieux prix. Nos efforts ont porté ses fruits et nous croyons fortement en la cause »* tient à souligner, Guy Lemieux, préventionniste du Service régional de sécurité incendie de la MRC de Bécancour, et initiateur du défi pour son service incendie.

Finalement, monsieur Kim Villeneuve, de l'entreprise québécoise 1 200 Degrés a clôturé la cérémonie en remettant à la Fondation un montant de 4 000 \$.



### **Le Défi des pompiers**

Ce défi, propulsé par 1 200 degrés camions et équipement d'incendie, qui en était à sa toute première édition, visait à recueillir 50 000 \$ pour la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés.

Il suffisait d'amasser 1 \$ par 1 km effectué. Ils pouvaient courir, marcher, nager, faire du vélo stationnaire, la seule limite était leur imagination.

### **La Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés**

La Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés est le seul organisme au Québec qui amasse des fonds pour soutenir les soins et l'aide aux grands brûlés.

La Fondation doit sa force à l'engagement des pompiers de l'ensemble du Québec qui en compagnie de précieux partenaires, s'unissent depuis plus de 30 ans pour mener à bien la mission de la Fondation : promouvoir et aider la cause des grands brûlés du Québec.

Grâce aux sommes amassées, la Fondation peut ainsi financer les programmes de recherche et les programmes de réadaptation, acheter de l'équipement surspécialisé, financer un camp d'été pour les enfants ainsi que de venir en aide aux victimes et leur famille grâce à son fonds d'urgence et d'aide directe.

-30-

Source et renseignements : Marie-Josée Chalifour  
1 877 682-7709

#### **Photo :**

Guy St-Pierre, président du SSIRMRCB, Serge Sochodolsky, président de la fondation, Sébastien Demers, directeur général par intérim du SSIRMRCB, Daniel Béliveau, directeur général de la MRC de Bécancour, Guy Lemieux, préventionniste du SSIRMRCB, Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour, Kim Villeneuve et Maxime Brouillard, 1 200 Degrés / partenaire du Défi des pompiers.

Crédit photo : Jean-Simon Hubert



## SSIRMRCB BULLETIN

PREVENTION 2021

### FOYER À L'ÉTHANOL

Les foyers à l'éthanol sont de plus en plus utilisés pour créer une atmosphère chaleureuse. Cependant, il faut se rappeler que ces appareils sont décoratifs et ne doivent pas être utilisés pour chauffer une pièce.

Les foyers à l'éthanol sont susceptibles de provoquer de graves brûlures, des intoxications au monoxyde de carbone et des incendies. Soyez prudent et gardez un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.

Si votre foyer à l'éthanol est situé à l'intérieur, assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone (CO).



### Mesures de sécurité pour les foyers à l'éthanol

- Choisissez toujours un foyer à l'éthanol qui satisfait aux normes canadiennes, il doit posséder le logo suivant :



- Utilisez toujours l'éthanol recommandé par le fabricant du foyer.

- Privilégiez l'utilisation d'un long briquet ou de longues allumettes afin de garder un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.
- Rappelez-vous qu'un foyer à éthanol ne doit jamais être laissé sans surveillance lorsqu'il est en fonction.
- Entrez l'éthanol de façon sécuritaire, hors de la portée des enfants et loin de toute source de chaleur.
- Toutes ces mesures s'appliquent aussi pour les poêles à fondue!

### Conseils lors du remplissage

- Ne remplissez jamais un brûleur encore chaud. Laissez refroidir l'appareil ou attendez au moins 15 minutes avant de procéder
- Lors du remplissage, respectez la limite de quantité indiquée. Il ne faut pas allumer le foyer si de l'éthanol s'est répandu aux alentours ou hors du réservoir.

### NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS, POUR VOUS!!

Je suis toujours présent pour répondre à vos questions, à vos commentaires et à vos suggestions pour améliorer le service de sécurité incendie. N'hésitez pas à communiquer avec moi.

Guy Lemieux, agent en  
prévention incendie  
[g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca](mailto:g.lemieux@mrcbecancour.qc.ca)





1	2 Tchad Poliquin Séance du conseil 20 h	3 	4	5 Ginette Légaré	6	7
8 Diane St-Pierre	9 Diane Beaulieu	10 	11	12	13 Julien Paquette Miguel Blanchette	14
15	16	17 	18	19	20	21
22 Vincent Poliquin	23 Ottillia Weber	24 	25 Daniel Côté	26 André Robidas Nicko Duguay	27	28 Raymond Beaudoin
29 Yvon Blanchette	30 Madeleine Blanchette	31 				



**Municipalité de Lemieux  
MRC de Bécancour  
Province de Québec**

## **AVIS PUBLIC Entrée en vigueur**

Aux personnes intéressées par les règlements modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 juin 2021 le conseil municipal a adopté les règlements qui suivent :

a) Règlement # 2021-06 modifiant le règlement de zonage # 2012-03

Le règlement vise à :

- assimiler la culture du cannabis (commerciale) et la culture du cannabis à des fins personnelles (médicale) à des usages de la classe agricole, y définir des critères d'encadrement et des distances séparatrices pour les odeurs;
- interdire spécifiquement la vente de cannabis dans les zones M-01 et M-03;
- clarifier certaines définitions et autres éléments.

b) Règlement # 2021-05 modifiant le règlement sur les permis et certificats # 2012-06

Le règlement vise à :

- exiger une copie des autorisations de Santé Canada et une preuve de résidence lors d'une demande de permis ou de certificat pour la culture du cannabis à des fins personnelles (cannabis médical);
- harmoniser le coût des permis et certificats suite à l'adhésion au service d'inspection régional de la MRC de Bécancour.

c) Règlement # 2021-03 modifiant le règlement sur le comité consultatif d'urbanisme # 2012-08

Le règlement vise à :

- nommer l'inspecteur en bâtiment comme secrétaire-adjoint au comité consultatif d'urbanisme suite à l'adhésion au service d'inspection régional de la MRC de Bécancour.

d) Règlement # 2021-04 modifiant le règlement sur les dérogations mineures # 2012-09

Le règlement vise à :

- énumérer les exceptions à l'obtention d'une dérogation mineure; permettre certaines dérogations mineures dans un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publiques, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Ces règlements ont été approuvés par la MRC de Bécancour et sont entrés en vigueur le 15 juillet 2021 date de délivrance du certificat de conformité de la MRC.

Les règlements peuvent être consultés au bureau municipal du 530, rue de l'Église durant les heures d'ouverture régulières ou sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante :  
[www.municipalitelemieux.ca](http://www.municipalitelemieux.ca)

Donné à Lemieux, le 15 juillet 2021

Caroline Simoneau,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



QUELQUES EXEMPLES



UNE PROPRIÉTÉ À LA FOIS,

GUIDE POUR UNE

merci de faire  
votre part pour  
l'environnement

résidence  
écoresponsable

2021

QUE VOUS SOYEZ RIVERAINS OU NON, L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DE VOTRE PROPRIÉTÉ PEUVENT AVOIR UN IMPACT POSITIF SUR LA QUALITÉ DE L'EAU.

CONTACTEZ-NOUS



GROBEC  
GROUPE DE CONCERTATION DES BASSINS  
VERSANTS DE LA ZONE BÉCANCOUR

1800 av. St-laurent # 101  
Plessisville, Québec, G6L 2P8  
Tél : 819-980-8038

Site web : [www.grobec.org](http://www.grobec.org)  
Facebook : @GrobecOBV

L'eau, une ressource  
essentielle à la vie!

Traitement d'eau  
**GARAND**

LES Pompes  
**GARAND** INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

**URGENCE**  
24 h / 7 jours

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

**819 752-5563**  
Sans frais : 800 263-5563

Licence RBO :  
1648-4438-41



VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne  
ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville

# Concours

Le Centième de Lemieux approche à grand pas  
et nous avons besoin d'un *slogan*

Prix de 25\$

à celui qui trouve le meilleur.

Vous pouvez nous soumettre vos idées à  
[info@municipalitelemieux.ca](mailto:info@municipalitelemieux.ca)

## Épluchette de blé d'inde

Le comité de Loisirs de Lemieux est heureux de vous inviter à son épluchette de blé d'inde annuelle.

L'activité aura lieu le 21 août 2021 à partir de 11h. En cas de pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur du Dôme. Si le nombre de participants est suffisant, il sera possible de jouer à la balle molle ou au deck hockey en après-midi. Apportez votre équipement selon vos intérêts.

Aussi, il sera possible de jouer au bolo, au washer, au soccer ou au pickelball. Cependant, pour ce dernier vous devrez apporter vos balles et raquettes, nous fournirons le filet.

Afin de connaître la quantité de blé d'inde requise, il est important de nous informer du nombre de membre de votre famille qui participera, soit sur le groupe Messenger des loisirs ou en contactant Céleste au 819-668-3256.

Au plaisir de vous voir à l'épluchette,

Le Comité de Loisirs de Lemieux



La pratique régulière d'activité physique est essentielle au maintien d'une bonne santé. Le patinage artistique aide au développement de l'équilibre, de la puissance musculaire, de la souplesse et de l'endurance. Mais en plus, la pratique de ce sport est aussi bénéfique au niveau de la concentration et de la confiance en soi. Grâce aux programmes qui y sont offerts par ses entraîneurs certifiés, le Club de Patinage Artistique du Grand Daveluyville peut répondre aux aspirations de tous; de l'apprentissage du patinage à la compétition d'élite. Voici un aperçu des programmes qui seront offerts par notre club pour la prochaine Saison (du 08 septembre 2021 au 09 avril 2022) :

**Patinage Plus** : dimanche de 8h50 à 9h50 (175\$ + 46\$ de Frais d'affiliation et d'assurances Patinage Canada)

Le programme d'apprentissage d'initiation au patin qui enseigne les habiletés de base, soit l'équilibre, la puissance du coup de patin, l'agilité et la vitesse. Le programme s'offre pour les débutants de tous âges, filles et garçons. C'est la base du patin pour ceux qui voudraient continuer dans différents domaines du patin, soit le patinage artistique, la ringuette, le hockey ou le patinage de vitesse.

**Patinage Plus Étoile** : mercredi de 17h30 à 18h30 & dimanche de 8h00 à 8h50 (220 \$ + 46\$ de Frais d'affiliation et d'assurances Patinage Canada) Pour les patineurs de niveau Patinage Plus (étape 2 et plus) qui souhaitent bénéficier de cours privés et/ou semi-privés par un entraîneur certifié afin d'accélérer leur apprentissage.

**Patinage STAR** : mercredi de 17h30 à 19h20 & dimanche de 7h30 à 8h50 (235\$ + 46\$ de Frais d'affiliation et d'assurances Patinage Canada) Lors de leurs cours privés ou semi-privés, les patineurs STAR apprendront tous les aspects du patinage artistique. Ce programme offre de perfectionner les habiletés de base dans 4 domaines différents, soit la danse sur glace, des habiletés de patinage, du style libre et du patinage d'interprétation. Afin de s'inscrire à ce niveau, le patineur doit avoir complété son étape 5 du programme patinage plus.

Cette année pour procéder à une inscription, vous devrez être présent à la **soirée d'inscription obligatoire** (3 tirages de 50\$ de rabais sur l'inscription comme **prix de présence**), qui sera précédée de l'AGA du club, à la Salle Communautaire de Daveluyville (à l'arrière de l'aréna, **jeudi le 02 septembre 2021 à 18h30**).

Un club de patinage artistique repose sur les bénévoles qui le dirige, cette année, 5 postes seront en élection lors de l'AGA. Donc si vous ou quelqu'un de votre entourage avez envie d'apporter vos idées et de vous impliquer, vous êtes les bienvenus! Pour plus d'informations ou pour nous informer de votre intérêt à rejoindre le comité, n'hésitez pas à nous contacter via la page facebook Club-de-Patinage-Artistique-du-Grand-Daveluyville ou par courriel [cpadaveluyville@hotmail.com](mailto:cpadaveluyville@hotmail.com)!

Lauriann St-Pierre, pour le comité du CPA



## La médiation citoyenne

Écouter.  
Accompagner.  
Soutenir.

# équijustice

### Un conflit?

La médiation citoyenne permet à toute personne traversant une situation de conflit d'être accompagnée par un tiers impartial pour encourager le dialogue et favoriser un dénouement équitable.



Gratuit

Confidentiel

Accessible  
à tous

Pour joindre un médiateur :

**Équijustice Nicolet-Yamaska-Bécancour**  
819 293-8671

[equijustice.ca](http://equijustice.ca)

**vinexpert**  
Boutique | Centre de vinification libre-service

Produits et accessoires  
pour la fabrication de bières et de vins  
Fabrication sur place

**819 758-3915**

Francis Côté, propriétaire  
Cell.: 819 740-1288

1-A, rue de Courval, Victoriaville  
info@vinsbieres.com  
www.vinsbieres.com

<p><b>DOMAINE DE LA BUTTE</b> Natalie Bétit</p> <p>355, rang 11 St-Louis-de-Blandford, Qc G0Z 1B0</p> <p>Tél.: 819 367-2689 819-367-2198 labutte@hotmail.ca www.labutte.ca</p>	<p><b>OUVERT À L'ANNÉE</b></p> <p><b>RÉUNION FÊTE MARIAGE CAMP FORMATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En plein bois</li><li>• Grande salle</li><li>• Dortoires</li><li>• Lac Privé</li><li>• Sentiers</li><li>• Jeux</li><li>• Aires de feu</li><li>• Camping</li><li>• Repas</li><li>• Abri-cuisine</li><li>• Ferme de cerf rouge</li></ul> <p>ADRESSE GPS : Chemin de la Butte. Lemieux</p>
--	--



Concours  
**40 000\$ REMIS EN BOURSES JEUNESSE**

Tu pourrais remporter l'une des 20 bourses de 2 000\$

Pour participer, prends un rendez-vous avec un conseiller en textant ou en appelant à ta caisse au 819 298-2844.

Édition  
**2021  
2022**

Pour les  
**16 à 25 ans**



[desjardins.com/boursesbny](https://desjardins.com/boursesbny)

 **Desjardins**



## **Desjardins**

### **Caisse de Gentilly-Lévrard- Rivière du Chêne**

#### **Siège social**

1780, av. des Hironnelles  
Bécancour (Québec) G9H 4L7

**819 298-2844 • 1 866 298-2844**

Télécopieur : 819 298-3011

Courriel : [caisse.t10021@desjardins.com](mailto:caisse.t10021@desjardins.com)

[desjardins.com/caisseglrdc](https://desjardins.com/caisseglrdc)

 [facebook.com/caisseglrdc](https://facebook.com/caisseglrdc)

#### **Centres de services**

Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Fortierville

Leclercville

Manseau

Sainte-Françoise

Saint-Pierre les Becquets

Sainte-Sophie-de-Lévrard



**Excavation - Génie Civil - Drainage - Terrassement - Installations septiques**

**Jean-Philippe Boivin**  
Président  
Cell. 819 352-0972  
jpboivin@ivic.qc.ca

100, rue Industrielle  
Saint-Louis de Blandford, Qc, G0Z 1B0  
Bureau 819 234-0972  
RBQ 5695-8036-01

**VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE SEC  
ET FOIN EN BALLES RONDES**

Ferme Mathis et Fils inc.

480 rang des Cyprès  
St-Sylvère



Tél. 819-367-3349  
Cellulaire 819-751-9045



**Gestion  
Joan Marcel**

Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441

Cell. : 819 371-4437

11 480, boul. du Parc-Industriel,  
Bécancour (Ste-Gertrude) G9H 3P3

gestionjm@hotmail.com

**PILKEMASTER EVO**



PROCESSEUR À BOIS